

Fédération Luxembourgeoise d'Escalade, de Randonnée sportive et d'Alpinisme

Procès verbal de la réunion du comité de la FLERA

Date: 31.03.2014

Romain RODEN Steve SCHILTZ

Présent Excusé Absent

Eugène BERGER (arrivé à 18:55 hrs) Jacques LEPESANT Gilbert SCHNEIDER Manette OLSEM (partie à 20:00 hrs) Yoo Ja LUDWIG

Lars MIGGE Claude WEBER

Les rapports des réunions du 05.05.2104 et du 11.03.2014 ont été acceptés.

Courrier

- Licences : transmises à Manette

Rapport d'activités DMS

Rapport de l'AG du COSL

Aucun commentaire, car la FLERA n'a été concernée par aucun des points.

Commission compétitions : équipe nationale

Six dossiers ont été présentés à la commission compétitions dans les délais par les candidats suivants

- Aurélie Brouschert
- Léandro Brouschert
- Joé Weber
- Louis Dahm
- Gwendoline Joris
- Anselm Geimer

Après examen des dossiers au cas par cas, la commission appuie à l'unanimité l'accès à l'équipe nationale des six candidatures, mêmes celles pour lesquelles la condition liée aux points à obtenir lors de compétitions de sélection n'a pas été remplie. Cette décision est motivée d'une part par la grande motivation et l'ambition des candidats à progresser, ainsi que par les recommandations des entraîneurs respectifs et d'autre part par la prise en compte des résultats obtenus lors de compétitions d'une catégorie inférieure à celle pour laquelle certains candidats ont postulé.

Le CA de la FLERA suit les recommandations de la commission et décide d'accorder un accès à l'équipe nationale aux six candidats.

Il est retenu que la commission compétition en informe les candidats et en profite pour leur faire des retours quant aux dossiers incomplets ainsi que sur les critères objectifs manqués (points).

Finalement les nouveaux membres de l'équipe nationale devront signer une convention avec la FLERA dans laquelle les engagements respectifs sont définis.

Entraîneur national

La commission compétitions a rencontré l'entraîneur national potentiel en date du 28.03.2014 à la Coque afin de visiter avec les responsables des lieux les infrastructures, mais aussi pour clarifier des points dans le cadre du projet de contrat de travail.

F.L.E.R.A. BP 1938 L-1019 Luxembourg
Page 1 sur 2



Fédération Luxembourgeoise d'Escalade, de Randonnée sportive et d'Alpinisme

Ce projet de contrat a été remis au CA de la FLERA pour validation, les premiers entraînements devant être organisés dès le 2 avril 2014. Dans la globalité le CA est d'accord avec les clauses du contrat.

Toutefois, le point financement pose problème, car le budget à disposition de la FLERA est à l'heure actuelle insuffisant pour couvrir l'entièreté des dépenses ; la demande de budget auprès du DMS ayant été introduite trop tard, un financement de la part de l'Etat reste incertain. En clair il manque quelques 5000€ (cinq mille) dans le budget.

Yoo Ja propose ensuite un prêt du KSE pour la somme de 5000€ à la FLERA en attendant le paiement de la part du DMS, proposition qui est néanmoins rejetée.

Une dernière issue serait le financement des 5000€ par les parents des sportifs, voire leurs clubs respectifs, à raison de 500€ (cinq cents), par sportif. Cette proposition est à faire par Yoo Ja aux parents concernés lors d'une réunion à organiser avec ceux-ci.

Yoo Ja / Steve en informeront Yves Dellicour.

Il n'y aura aucun entraînement avant que le point budgétaire ne soit clarifié.

Bilan du championnat du 16.3.2014

Pour la prière fois le championnat a été organisé au nouveau mur d'escalade de la Coque. Dans la globalité celui-ci s'est bien déroulé, notamment grâce aux nombreux bénévoles, et il y a eu un nombre important d'inscrits.

Les points suivants sont toutefois à relever/améliorer

- les annonces des horaires n'étaient pas harmonisées (horaires différents selon la source)
- l'organisation devra débuter plus tôt
- les voies n'étaient pas assez sélectives
- pas assez de voies démontées à côté des voies de qualification et de finale
- la finale D était la 2è qualification H
- temps de repos pas assez important
- l'isolement n'était pas adéquat
- il n'y a pas de mise en demeure, mais disqualification en cas d'utilisation de mauvaise prise
- il faudra mieux suivre les inscriptions à l'avenir pour savoir qui participe, notamment pour construire des voies de finales plus adéquates

Concernant le communiqué de presse : celui-ci a été, aussi bien dans sa forme que dans son fonds inadapté à l'image de la FLERA. Il est précisé qu'un communiqué de la part de la fédération se doit d'être neutre et ne peut en aucun moment faire ressortir une préférence pour un club en particulier.

A ce titre la CA décide à l'unanimité d'interdire tout contact avec les médias à Claude Weber.

Yoo Ja propose que dorénavant Alwin Geimer se consacre aux rédactions des communiqués qui sont ensuite à transmettre par le secrétaire général aux médias.

Cette procédure est à ajouter au règlement administratif.

Divers

- il est proposé de créer une commission budget
- la facture du COSL concernant la location d'une camionnette n'est toujours pas payée (quote part clubs)
- la formation pour l'entraîneur C débute en automne
- il reste un PV à payer dans le cadre de la location de la camionnette du COSL

Prochaine réunion

5 mai à 18:30 heures au COSL